



# COTISATION 2018

STRUCTURE (si adhésion à titre individuel, ne pas remplir) : .....

PRÉNOM - NOM (personne référente pour la structure) : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

EMAIL : .....

Collectivités publiques

**0.10 Cents / habitants**

0.10 € X ..... = .....

Établissements d'enseignements  
secondaires

de 0 à 250 élèves : 35,00 €

de 250 élèves à 500 élèves : 55,00 €

de 500 élèves et plus 75,00 €

Don membre  
bienfaiteur\*

..... €

Individuel

**12,00 €**

Autres et structures privées  
(Librairies, associations, entreprises...)

**35,00€**

PAIEMENT PAR CHEQUE JOINT

.....Date et signature

PAIEMENT PAR VIREMENT – MANDAT ADMINISTRATIF

JE SOUHAITE UNE FACTURE

**Bulletin à retourner par courrier ou mail :**

Passeurs de Mots

Maison du Parc - 63880 St-Gervais-sous-Meymont

04 73 95 57 57 - [passeursdemots@parc-livradois-forez.org](mailto:passeursdemots@parc-livradois-forez.org) - [www.passeursdemots.fr](http://www.passeursdemots.fr)

**Domiciliation bancaire : Crédit Mutuel Ambert**

**Banque : 15589 - Guichet : 63630 - N° compte : 05530333042 - Clé RIB : 87**

**IBAN : FR76 1558 9636 3005 5303 3304 287 - BIC : CMBRFR2BARK**

\*L'ABLF (Passeurs de Mots) a été reconnue organisme d'intérêt général et peut, à ce titre, recevoir des dons et, en conséquence, délivrer des reçus fiscaux (éligibles à la réduction d'impôt) aux particuliers ayant effectué ces dons.